



AFRICAN DEVELOPMENT BANK GROUP
GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE
DE DEVELOPPEMENT

Rapport Pays 2025

Comoros



Tirer le meilleur parti du capital des Comores
pour favoriser son développement

Rapport Pays 2025

Comoros

Tirer le meilleur parti du capital des Comores
pour favoriser son développement



AFRICAN DEVELOPMENT BANK GROUP
GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE
DE DEVELOPPEMENT

Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles de la Banque africaine de développement, de son Conseil d'administration ou des pays qu'il représente. Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

© 2025 Banque africaine de développement

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer ce matériau pour votre propre usage, et inclure les extraits de cette publication dans vos propres documents, présentations, blogs, sites web et matériaux pédagogiques, pour autant que la Banque africaine de développement soit mentionnée comme étant la source et le titulaire du droit d'auteur.

REMERCIEMENTS

Le Rapport-pays 2025 des Comores a été préparé au sein du Complexe de l'Économiste en chef et Vice-Président chargé de la gouvernance économique et de la gestion des connaissances, sous la direction et la supervision générales du Professeur Kevin C. Urama, Économiste en Chef et Vice-Président, avec le soutien d'Adamon Mukasa (Economiste Principal de recherche) et d'Amah Marie-Aude Ezanin Koffi (Assistante Exécutive).

La préparation de ce rapport a été dirigée par Désiré Vencatachellum (Directeur principal, Département économies pays - ECCE), avec Marcellin Ndong Ntah (Spécialiste en chef, Economie, ECCE) comme Coordonnateur technique du processus, Abir Bdioui (Consultant, ECCE) pour le soutien informatique, Tricia Effe Baidoo (Spécialiste de la gestion des produits, ECCE) pour le suivi de l'édition, et Eugenia Grant (Assistante d'équipe, ECCE) pour le soutien administratif. Le Rapport-pays 2025 des Comores a été rédigé par Kalidou DIALLO, Économiste pays, sous la supervision de Guy Blaise Nkamleu, Spécialiste en chef, Economie pour l'Afrique de l'Est.

Nos remerciements vont à l'endroit: (i) de Hervé Lohoues, Chef de Division de ECCE 2, (ii) du Comité d'examen des opérations du secteur public (PSRC), dirigé par Alex Mubiru, Directeur Général, Afrique de l'Est; (iii) du Département Politique, prévision et recherche macroéconomiques (ECMR) dirigé par Anthony Simpasa (Directeur) ; (iv) du Département des États en transition (RDTS) dirigé par Yero Baldeh (Directeur) ; (v) du Centre africain de ressources naturelles (ECNR) dirigé par Solomane Koné (Directeur) ; et (vi) du Consortium de la Recherche Economique en Afrique (CREA) dirigé par Professeur Victor Murinde (Directeur Exécutif)¹ ; pour leurs contributions.

La Banque tient à remercier les responsables des entités gouvernementales pour l'accueil, et l'organisation de la mission de la préparation du Rapport pays 2025 des Comores et la qualité des discussions. Elle remercie aussi les représentants des organisations de la société civile, du secteur privé et des partenaires techniques et financiers, pour leur disponibilité et la qualité des échanges lors des réunions tenues avec la mission.

Les données figurant dans ce Rapport ont été compilées par le Département des statistiques - ECST dirigé par Samson Babatunde Omotosho (Directeur) avec la participation de Koua Louis Kouakou, Chef de la division des statistiques économiques et sociales, Anouar Chaouch (Statisticien supérieur, Division des statistiques économiques et sociales, ECST) et de Soumaila Karambiri, Statisticien, ECST1.

Les commentaires formulés dans le cadre de l'examen par les pairs ont été reçus de Julius Chupezi Tieguhong, Expert forestier en chef, ECNR. Le Professeur Sylvain Eloi Dessy, Département d'économie, Université Laval – Canada.

La couverture du Rapport s'inspire d'une maquette générale réalisée par Laetitia Yattien-Amiguet et Justin Kabasele, du service des Relations extérieures et de la Communication de la Banque. La révision a été effectuée par Ahmadou Gaye et la mise en page par Eighth Wonder.

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|--|------------|
| REMERCIEMENTS | III |
| SIGLES ET ACRONYMES | VI |
| RÉSUMÉ ANALYTIQUE | VII |
| INTRODUCTION GÉNÉRALE | IX |
| | |
| 1. PERFORMANCES ET PERSPECTIVES MACROÉCONOMIQUES | 1 |
| 1.1 Introduction | 1 |
| 1.2 Performances de croissance | 1 |
| 1.3 Autres développements macroéconomiques et sociaux récents | 2 |
| 1.3.1 Politique monétaire, inflation, taux de change | 2 |
| 1.3.2 Secteur financier | 2 |
| 1.3.3 Politique budgétaire et dette publique | 2 |
| 1.3.4 Position extérieure – Flux financiers externes | 3 |
| 1.3.5 Développements sociaux | 3 |
| 1.4 Perspectives et risques macroéconomiques | 4 |
| 1.4.1 Perspectives (Croissance économique – Inflation – Position budgétaire et extérieure) | 4 |
| 1.4.2 Risques | 4 |
| 1.5 Options stratégiques pour accélérer le développement économique des Comores | 5 |
| | |
| 2. STIMULER LA MOBILISATION ET L'UTILISATION EFFICACE DES CAPITAUX NATIONAUX | 7 |
| 2.1 Introduction | 8 |
| 2.2 Mobilisation des ressources fiscales | 8 |
| 2.2.1 Besoins de financement des Comores | 8 |
| 2.2.2 Structure fiscale | 8 |
| 2.2.3 Recettes non fiscales | 8 |
| 2.2.4 Mobilisation des ressources budgétaires nationales et efficacité des dépenses | 9 |
| 2.3 Le capital naturel | 9 |
| 2.3.1 Aperçu du capital naturel aux Comores | 9 |
| 2.3.2 Contribution économique du capital naturel aux Comores | 9 |
| 2.3.3 Estimations et dynamique du capital naturel | 10 |
| 2.3.4 Défis liés à l'exploitation du capital naturel des Comores | 10 |
| 2.4 Ressources pour l'activité commerciale aux Comores | 11 |
| 2.4.1 Le paysage du capital commercial aux Comores | 11 |
| 2.4.2 Indicateurs du capital des entreprises | 11 |
| 2.4.3 Défis et opportunités pour améliorer le capital des entreprises des Comores | 11 |
| 2.5 Le capital humain | 12 |
| 2.5.1 État actuel du capital humain aux Comores | 12 |
| 2.5.2 Principaux obstacles au développement du capital humain aux Comores | 12 |
| 2.5.3 Investir dans l'éducation et le développement des compétences | 12 |
| 2.5.4 La santé comme pilier du développement du capital humain | 13 |

| | | |
|------------|---|-----------|
| 2.6 | Capital financier | 13 |
| 2.6.1 | Cartographie du système financier aux Comores | 13 |
| 2.6.2 | L'état du développement financier aux Comores | 13 |
| 2.6.3 | Mobilisation des ressources financières pour le développement des Comores | 14 |
| 2.6.4 | Ressources financières offshore pour le développement des Comores | 14 |
| 2.6.5 | Financement innovant | 15 |
| 2.7 | Recommandations stratégiques | 15 |
| 3. | EXPLOITER LE POTENTIEL DE CAPITAL ET LES RESSOURCES DES COMORES POUR LE DÉVELOPPEMENT : LE RÔLE DES INSTITUTIONS, DE LA GOUVERNANCE ÉCONOMIQUE ET DE L'ÉTAT DE DROIT | 17 |
| 3.1 | Introduction | 18 |
| 3.2 | Arrangement institutionnel pour la gestion et l'utilisation des différentes formes de capital | 18 |
| 3.3 | Défis de gouvernance dans la gestion et l'utilisation des différentes formes de capital pour la mobilisation des ressources | 19 |
| 3.4. | L'état de droit, la gestion et l'utilisation des différentes formes de capital | 21 |
| 3.5 | Une approche panafricaine pour renforcer l'état de droit, les institutions et la gouvernance afin d'exploiter le capital des Comores | 22 |
| 3.6 | Conclusion et recommandations stratégiques | 22 |
| | BIBLIOGRAPHIE | 25 |
| | LISTE DES FIGURES | |
| Figure 1: | Tendances du solde budgétaire et de la dette publique aux Comores | 3 |
| Figure 2: | Mobilisation des ressources publiques aux Comores (2013-2023) | 9 |
| | LISTE DES TABLEAUX | |
| Tableau 1: | Indicateurs macro-economiques | 4 |
| Tableau 2: | Évolution du capital naturel des Comores de 1995 à 2018 Total (en millions de dollars américains) | 10 |
| | LISTE DES ENCADRÉS | |
| Encadré 1: | Efforts de mobilisation des ressources nationales et déficit de financement du développement | 4 |
| Encadré 2: | Impacts des nouveaux tarifs douaniers et des perspectives de réduction de l'aide publique au développement sur les Comores. | 5 |



SIGLES ET ACRONYMES

| | |
|-----------------------|---|
| BAD | Banque Africaine de Développement |
| BCC | Banque Centrale des Comores |
| BMD | Banques multilatérales de développement |
| BTP | Bâtiments et Travaux Publics |
| CDN | Contribution déterminée au niveau national |
| CENSAD | Communauté des États sahélo-sahariens |
| CFR | Rapport Thématique Pays |
| COMESA | Marché commun de l'Afrique orientale et australe |
| CO₂ | Dioxyde de carbone, également appelé gaz carbonique |
| DSP | Document de Stratégie Pays |
| FA | Fonds pour l'adaptation |
| FAD | Fonds Africain de Développement |
| FEC | Facilité Elargie de Crédit |
| FEM | Fonds pour l'Environnement Mondial |
| FMI | Fonds Monétaire International |
| FVC | Fonds Vert pour le Climat |
| GES | Gaz à effets de serre |
| IDE | Investissement Direct Etranger |
| IDH | Indice de développement humain (IDH) |
| IFD | Institutions financières de développement |
| ODD | Objectifs des Développement Durables |
| OMC | Organisation Mondiale de Commerce |
| PEA | Perspectives économiques en Afrique |
| PCE | Plan Comores Emergent |
| PIB | Produit Intérieur Brut |
| PNUD | Programme des Nations Unies pour le développement |
| PPP | Partenariat Public Privé |
| RGPH | Recensement Général de la Population et de l'Habitat |
| TIC | Technologies d'Informations et de Communication |
| SADC | Communauté de développement de l'Afrique australe |
| UdC | Union des Comores |
| USD | Dollar des Etats-Unis d'Amérique |
| UTCAT | Utilisation des terres, changement d'affectation des terres et foresterie |
| ZLECAf | Zone de Libre-Echange Continental Africain |

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

En 2024, la croissance économique des Comores a atteint 3,5 %. Cette performance est effective, malgré un contexte difficile. Il est marqué par nombre de contingences, notamment des chocs sanitaires, climatiques et politiques. La croissance en question tient davantage de la consommation privée. Elle s'alimente des transferts de fonds en provenance de la diaspora. Autant la contribution liée à l'investissement reste faible, autant la demande extérieure demeure négative à cause du déficit commercial structurel. L'inflation a diminué à 4 % grâce à une politique monétaire restrictive. Le secteur financier est resté fragile à cause d'un accès limité au crédit. Le déficit budgétaire s'est creusé à 2,9 % du produit intérieur brut ; lequel PIB trouve soulagement dans des appuis extérieurs et souffre d'une accumulation d'arriérés. Les indicateurs sociaux restent préoccupants, notamment la pauvreté (38 %), l'insécurité alimentaire, le sous-emploi, et les inégalités.

Le pays dispose de quatre formes de capital : financier, naturel, entrepreneurial et humain. Mais de nombreuses contraintes limitent leur mobilisation. C'est le cas de la pression fiscale. Elle reste faible (≈ 9 % du PIB). Par ailleurs, l'efficacité des dépenses publiques est perfectible. Le capital naturel (agriculture, pêche, biodiversité) représente un sérieux potentiel. Mais il reste sous-exploité. Des petites et moyennes entreprises (PME) informelles, peu capitalisées et mal financées dominent le tissu entrepreneurial. Le capital humain, avec un indice de seulement 0,42, souffre de lacunes en matière d'éducation, de santé et de la formation professionnelle. Le pays peine à tirer profit des financements innovants (climatiques, partenariats publics-privés (PPP), obligations vertes) et à structurer ses ressources extérieures, notamment celles issues de la diaspora.

La gouvernance fragmentée, la faible coordination interinstitutionnelle, le déficit de transparence et la participation citoyenne limitée entravent la gestion harmonieuse des diverses formes de capital. Le cadre réglementaire est souvent instable. Cette incertitude nuit à la confiance des investisseurs. L'État de droit est encore fragile à cause d'une application inégale des lois et des institutions peu performantes. Ces faiblesses ont un impact négatif et direct sur la mobilisation des ressources, la gestion de la dette, la fiscalité et les politiques sociales. Le rapport souligne que seules une réforme structurelle de la gouvernance, une amélioration de l'État de droit et une meilleure intégration régionale (via la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) et les normes africaines) permettront aux Comores de valoriser leur plein potentiel économique et humain.

INTRODUCTION GÉNÉRALE

L'Union des Comores, archipel au sol volcanique, est logée au Nord du canal du Mozambique, en l'occurrence entre Madagascar et la côte Est de l'Afrique. Le pays en question fait face à des défis structurels considérables dans sa quête de développement durable et inclusif. Ce micro-État insulaire, composé de trois îles principales (Grande Comore, Anjouan et Mohéli), évolue dans un environnement marqué par une forte vulnérabilité climatique, une dépendance élevée à l'aide extérieure, une économie largement informelle et des capacités institutionnelles limitées. Malgré ces contraintes, les Comores ont su maintenir une dynamique économique modérée, fort d'une croissance positive portée principalement par la consommation intérieure et alimentée par les transferts de fonds en provenance de la diaspora. Toutefois, cette croissance reste fragile et peu inclusive. En effet, elle est fortement exposée aux chocs extérieurs, aux déséquilibres macro-économiques persistants et à des disparités sociales et régionales qui lui sont critiques. La faible diversification de l'économie, l'étroitesse du marché intérieur et les difficultés d'accès au financement constituent autant de freins à la transformation structurelle du pays. La mobilisation des ressources internes reste insuffisante. La pression fiscale demeure faible. Les recettes non-fiscales sont marginales et les investissements productifs restent limités. Par ailleurs, les potentialités stratégiques du capital naturel – biodiversité, ressources marines, terres agricoles – sont encore peu exploitées de manière durable. De même, le potentiel du capital humain est sous-exploité en raison de l'inadéquation du système éducatif et sanitaire avec les besoins de développement ; elle se mêle à une faible participation des jeunes et des femmes à la vie économique.

Le secteur privé, principalement composé de petites entreprises informelles, peine à jouer pleinement son rôle de moteur de croissance. Les contraintes d'accès au financement, la faible attractivité du climat des affaires et l'absence de mécanismes de soutien efficaces retardent l'entrepreneuriat local. Dans ce contexte, le secteur financier, encore peu développé et fragile, ne parvient pas à canaliser l'épargne vers des investissements productifs de long terme. Enfin, la gouvernance publique et la qualité des institutions constituent des enjeux centraux. Le manque de coordination, la faiblesse de l'État de droit, les déficits de transparence et de redevabilité limitent l'efficacité des politiques publiques. La consolidation institutionnelle, l'amélioration du cadre réglementaire, ainsi que l'ancrage régional à travers des cadres panafricains comme la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) représentent autant de leviers indispensables à la construction d'une trajectoire de développement résiliente, souveraine et inclusive en faveur des Comores.

PERFORMANCES ET PERSPECTIVES MACROÉCONOMIQUES

1

MESSAGES CLÉS

- En 2024, les Comores ont enregistré une croissance modérée de 3,4 %. La consommation privée et les transferts de la diaspora la soutiennent. L'inflation a reculé à 4 % grâce à une politique monétaire restrictive.
- La mobilisation des recettes fiscales reste faible et le déficit budgétaire s'est aggravé à 2,9 % du PIB. Le secteur financier demeure fragile à cause d'un accès limité au crédit. Les déséquilibres extérieurs persistent, en dépit de la baisse des importations.
- Les indicateurs sociaux restent préoccupants : pauvreté élevée, insécurité alimentaire et sous-emploi.
- Les perspectives économiques sont positives ; mais elles dépendent largement de la mise en œuvre des réformes, de la stabilité politique et de la résilience face aux chocs extérieurs.

1.1 Introduction

Le présent chapitre analyse les principales évolutions économiques, budgétaires, financières et sociales récentes qui sont intervenues dans les Comores. Il met en lumière les performances enregistrées en 2024. C'est un contexte secoué par une série de chocs exogènes et internes, ainsi que des déséquilibres persistants de l'économie comorienne. Il examine la dynamique de croissance, les tensions sur les finances publiques, la politique monétaire et les évolutions du secteur extérieur. Le chapitre premier aborde également les enjeux sociaux, notamment la pauvreté, l'insécurité alimentaire et le sous-emploi. Enfin, le chapitre en question présente les perspectives macro-économiques à moyen terme ainsi que les principaux risques susceptibles d'affecter la trajectoire de croissance et la stabilité économique du pays.

1.2. Performances de croissance

En dépit d'un contexte globalement défavorable, la croissance économique s'est stabilisée à 3,5% en 2024 contre 3,1% en 2023, l'année précédente. Les principaux facteurs défavorables ont été la tempête tropicale Hidaya, la déclaration d'une épidémie de choléra, la pénurie des produits de première nécessité et la tenue de l'élection présidentielle. La dernière citée a davantage détérioré le climat politique et social. Du côté de l'offre, la croissance économique de 2024 a d'abord bénéficié de la bonne tenue du secteur primaire (+3,5%), malgré le recul résultats des activités agricoles et de la pêche en comparaison avec les prévisions initiales. Le secteur secondaire s'est également accru de 3,8% en lien avec la performance des activités extractives et de construction. La croissance du secteur tertiaire s'est maintenue à 3,4% en raison de la bonne

tenue du secteur du commerce et de la performance positive des activités financières et de la filière des assurances. Au niveau demande, la croissance économique a continué à bénéficier de la vigueur de la consommation privée (+4,5%). Elle est surtout restée financée par les fonds en provenance de la diaspora. Mais la contribution de la consommation publique est restée modeste (+0,4%). La dynamique de l'investissement s'est maintenue à 3,3%. Cependant, sa contribution à la croissance reste encore faible (+0,4%). L'apport de la demande extérieure est resté négatif en raison de la persistance du déficit commercial structurel (-1%), en dépit de la hausse des exportations non-traditionnelles.

1.3 Autres développements macroéconomiques et sociaux récents

1.3.1 Politique monétaire, inflation, taux de change

La gestion de la politique monétaire, menée dans le cadre de l'arrimage du franc comorien (KMF) à l'euro, s'est traduite par un taux d'inflation annuel de 5,1% en 2024 contre 9% en 2023. La baisse de l'inflation est attribuable à la politique monétaire restrictive de la Banque centrale des Comores (BCC). La hausse des prix, due à des chocs multiples, a surtout été occasionnée par l'importation des denrées alimentaires et des carburants. La restriction de la politique s'est matérialisée par la limitation de la croissance de la masse monétaire à 7% en 2024 contre 8,7% en 2023. Les instruments monétaires utilisés ont été la hausse du plafond d'absorption de 10 à 15 milliards de francs comoriens, (FC), le maintien du taux des réserves obligatoires à 12,5% et du taux limite de soumission aux appels d'offres négatifs à 3%.

1.3.2 Secteur financier

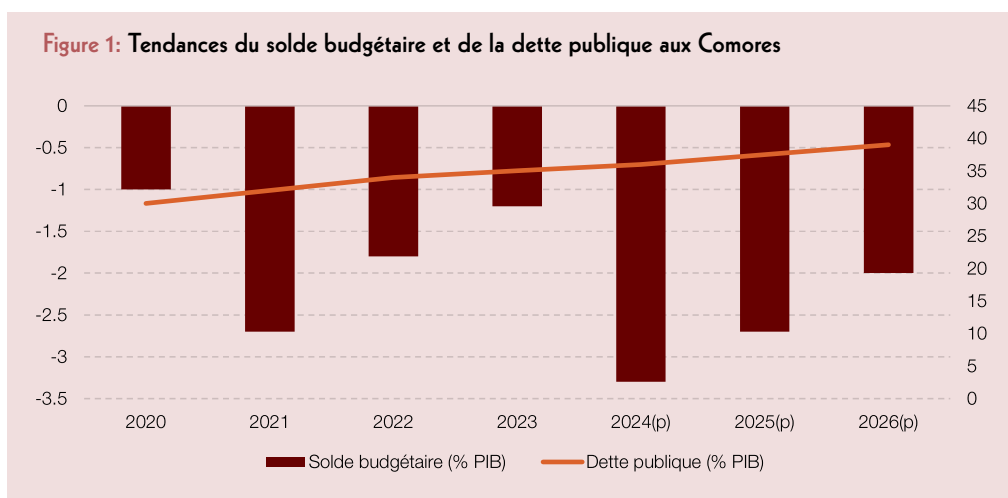
Les Comores disposent d'un secteur financier peu développé et fragile. Il comprend, en résumé, neuf (9) établissements de crédit. Le secteur financier a été peu dynamique en 2024 en matière de financement de l'économie en général et des activités productives en particulier, alors qu'il est installé de manière structurelle dans une situation de surliquidité. La croissance du volume de crédits à l'économie en 2024 a fortement ralenti par rapport en 2023. Le grand ralentissement en question est le reflet à la fois de la baisse exprimée en termes de demandes de crédit par les principaux importateurs et de la réticence des établissements financiers à prendre des risques dans un environnement gagné par la faiblesse des garanties et du système judiciaire. Le secteur financier accuse le coup des vulnérabilités structurelles qui sont significatives et liées, notamment, au poids des créances non-productives (ou douteuses) et aux faiblesses du dispositif national de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme.

1.3.3 Politique budgétaire et dette publique

La situation des finances publiques aux Comores est préoccupante en raison de la faible mobilisation des ressources publiques intérieures et de l'inefficacité des dépenses publiques. Les recettes publiques totales, y compris les dons, ont représenté 16, 4% du PIB en 2024 contre 16,5% en 2023. La baisse des recettes publiques s'explique, notamment par les contre-performances en matière de mobilisation des recettes fiscales sur les revenus. En revanche, le niveau des dépenses totales s'est accru à 19, 9% du PIB en 2024 contre 17, 8% en 2023. Cette amélioration est surtout attribuable

à l'augmentation des dépenses courantes. Elle résulte aussi de la révision à la hausse des dépenses courantes et exceptionnelles destinées au financement des charges liées à l'épidémie de choléra et à l'élection présidentielle. Le déficit budgétaire global s'est détérioré à 3,2% du PIB en 2024 contre 2% du PIB en 2023. Le déficit budgétaire a été, pour l'essentiel, absorbé grâce aux appuis budgétaires extérieurs des partenaires au développement et, dans une moindre mesure, par l'accumulation

des arriérés de paiement de la dette publique aussi bien intérieure qu'extérieure. Avec l'accumulation des nouveaux arriérés de paiement, le ratio dette publique/PIB a augmenté de 34,8% en 2023 à 35,8% en 2024. En dépit de la hausse du ratio de la dette publique, celle-ci demeure viable. Toutefois, elle présente des risques de surendettement élevés en raison de la faible capacité de remboursement du pays face aux emprunts non-concessionnels consentis.



Source : BAD (2025)

1.3.4 Position extérieure – Flux financiers externes

En dépit du recul de l'exportation des principaux produits (vanille, girofle, ylang), le déficit commercial s'est réduit à 17,1% du PIB en 2024 contre 19,9% du PIB en 2023. La baisse du déficit commercial résulte, d'une part, de la compensation due au recul des exportations des produits dominants par la forte progression des exportations non-traditionnelles comme les matériaux de rébus, et, d'autre part, de la baisse des importations des biens et services (33,6% du PIB en 2024 contre 37,9% en 2023). La baisse des importations s'explique principalement par l'arrêt des grands projets de construction des infrastructures. Le déficit du compte courant s'est maintenu à un niveau faible (3,5% du PIB en 2024 contre 1,7% l'année

précédente) grâce aux transferts des fonds en provenance de la diaspora toujours élevés (environ 20% du PIB par an). Le déficit du compte courant a fait l'objet d'une prise en considération, pour l'essentiel, grâce aux appuis budgétaires et aux projets extérieurs des principaux partenaires au développement. Les réserves de change du pays se sont davantage confortées, 8,7 mois d'importations des biens et services en 2024 contre 7,8 mois en 2023.

1.3.5 Développements sociaux

La faiblesse des indicateurs sociaux persiste toujours. C'est surtout à cause de la hausse des prix des denrées alimentaires. L'incidence de pauvreté s'inscrit et reste toujours estimée à 38%. L'inégalité persiste en raison de la série de chocs que le pays a connus ces dernières

années et à cause des transferts de fonds en provenance de la diaspora qui ne profitent qu'à des ménages privilégiés. Ils sont plutôt majoritaires dans la Grande Comore. La prévalence de l'insécurité alimentaire a été en moyenne de 79,7% sur la période 2020-2022. Le taux chômage s'est stabilisé à 6,5%. Mais le sous-

emploi reste élevé. L'espérance de vie y est actuellement estimée à 65 ans. Le gouvernement a globalement maintenu les dépenses sociales, notamment celles des secteurs de l'éducation et de la santé dans le but d'améliorer les conditions de vie des populations.

Encadré 1: Efforts de mobilisation des ressources nationales et déficit de financement du développement

Aux Comores, la mobilisation des ressources intérieures est freinée par une économie fortement informelle (près de 60 % du PIB) et une faible pression fiscale (moins de 10 % du PIB). Les besoins de financements du déficit budgétaires sont comblés par l'Aide publique au développement qui finance l'essentiel du développement des infrastructures. L'amélioration de la mobilisation des recettes fiscales constitue une grande priorité du pays. Elle repose sur les efforts d'élargissement de l'assiette fiscale, le renforcement des administrations fiscales et douanières, l'opérationnalisation de l'unité de politique fiscale créée en 2024, le renforcement de la campagne de contrôles fiscaux sur la base de l'exploitation des données collectées par l'interconnexion des systèmes SIGIT-SYDONIA. .

Tableau 1: Indicateurs macro-economiques

| Indicateurs | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | 2024(e) | 2025(p) | 2026(p) |
|---|------|------|------|------|---------|---------|---------|
| Taux de croissance du PIB | 0,2 | 2,2 | 2,5 | 3,1 | 3,5 | 4,0 | 4,6 |
| Taux de croissance du PIB réel par habitant | -1,7 | 0,2 | 0,5 | 1,1 | 1,5 | 2,1 | 2,8 |
| Inflation | 0,9 | 0,1 | 12,4 | 9,0 | 5,1 | 2,2 | 2,2 |
| Solde budgétaire (dons compris) (% PIB) | 0,0 | -2,3 | -1,8 | -1,2 | -3,2 | -2,7 | -2,5 |
| Solde du Compte courant (% PIB) | -1,8 | -0,3 | -0,4 | -1,7 | -3,5 | -4,5 | -4,7 |

Source: Données des autorités nationales, calculs des auteurs pour les estimations (e) et prédiction (p)

1.4 Perspectives et risques macroéconomiques

1.4.1 Perspectives (Croissance économique – Inflation – Position budgétaire et extérieure)

Les perspectives économiques des Comores demeurent favorables, fort des taux de croissance projetés à 4,1% et 4,3% respectivement en 2025 et 2026. Ces prévisions reposent sur la poursuite des programmes de réformes économiques et financières ainsi que l'accélération de l'exécution des projets d'investissement prévus dans le cadre du Plan Comores Émergent (PCE 2030). Pour 2025 et 2026,

l'inflation se réduirait de 5,1% à 2,2% et le déficit budgétaire baisserait de 3,2% du PIB à 2,4% grâce à l'amélioration des recettes fiscales soutenue par la poursuite des réformes. Le solde du compte courant s'est détérioré de 3,5% du PIB à 4,3% à cause de la hausse des importations destinées au financement du développement des infrastructures.

1.4.2 Risques

Les facteurs de risques susceptibles de perturber les perspectives positives aux Comores sont les suivants :

- la détérioration de la conjoncture

internationale susceptible d'être provoquée par la guerre des tarifs ;

- la diminution de l'aide publique au développement ;
- l'intensification du changement climatique pourrait affecter le système productif et l'environnement de production ;
- la détérioration du climat social et

politique.

Les mesures d'atténuation possibles sont la poursuite des réformes économiques et financières, l'augmentation de la production locale, le renforcement de la coopération avec le secteur privé et la diaspora, le renforcement de la résilience face au changement climatique à travers des initiatives locales en matière d'adaptation et d'atténuation.

Encadré 2: Impacts des nouveaux tarifs douaniers et des perspectives de réduction de l'aide publique au développement sur les Comores.

Une hausse des tarifs douaniers américains sur les produits chinois ou européens, peut indirectement affecter l'économie comorienne. Bien que les échanges directs avec les États-Unis soient marginaux (moins de 1 % du PIB), les Comores dépendent fortement des importations — représentant plus de 70 % de leur consommation, surtout alimentaire. Si ces hausses tarifaires perturbent les chaînes d'approvisionnement mondiales et augmentent les coûts à l'importation, le pays pourrait subir, de plein fouet, une inflation importée. Une augmentation de 10 % des prix des biens importés aurait un impact contre-productif sur le pouvoir d'achat dans un contexte où plus de 40 % de la population vit sous le seuil de pauvreté. À cette pression inflationniste s'ajoute la baisse de l'Aide publique au développement (APD), soit environ 35% des recettes publiques du pays (environ 108 millions de dollars américains en 2023). Une réduction de 20 % de l'APD priverait l'État de 24 millions de dollars américains, compromettant ainsi les services essentiels et accentuant la vulnérabilité économique du pays.

1.5 Options stratégiques pour accélérer le développement économique des Comores

Le plan Comores émergent (PCE) 2030 dégage les principales options susceptibles de porter l'accélération de la croissance et du développement économique des Comores. En premier lieu interviennent la poursuite et l'accélération des réformes économiques et financières soutenues par les principaux partenaires techniques et financiers (PTF). En second lieu, si le taux d'investissement, y compris les Investissements directs étrangers (IDE) et la productivité de l'investissement ne sont pas rehaussés, alors les perspectives d'une croissance plus intensive – donc plus forte et soutenue - sont compromises. Pour inverser ces tendances, il faudra un renforcement substantiel du climat des affaires capable de rehausser l'investissement privé en termes de niveau et de qualité et, en plus, stimuler

l'investissement étranger. Pour assurer la stabilité macro-économique de l'archipel à moyen et à long termes, le gouvernement devra prendre les mesures nécessaires suivantes destinées à :

- améliorer la gestion macro-économique, notamment accroître le montant et l'efficacité des dépenses d'investissement public ;
- mobiliser plus de recettes fiscales en vue de l'accroissement de l'espace budgétaire réservé au financement des investissements productifs et des prestations sociales essentielles;
- préserver la viabilité de la dette, en n'y faisant recours que pour le financement des grands projets d'infrastructure et de développement social à taux concessionnel;
- réduire les facteurs de risque afin de dynamiser le système financier.

STIMULER LA MOBILISATION ET L'UTILISATION EFFICACE DES CAPITAUX NATIONAUX

2

MESSAGES CLÉS

- Les Comores font face à d'importants défis de mobilisation des capitaux alloués aux efforts de développement ;
- Le rapport sur les perspectives économiques en Afrique de la Banque africaine de développement (BAD) avec le Plan d'épargne en actions, PEA, 2024) estime, à l'horizon 2030, les besoins de financement annuels des Comores à 188, 2 millions de dollars américains dans la cause de l'accélération de sa transformation structurelle (soit 12% du PIB) ;

Mobiliser et structurer le capital financier

Il est essentiel de renforcer le système bancaire, de promouvoir l'épargne locale et de faciliter l'accès au crédit pour les PME. Une meilleure gouvernance budgétaire et fiscale permettrait d'optimiser les recettes et de réorienter les dépenses vers des investissements stratégiques, réduisant la dépendance extérieure ;

Valoriser le capital naturel de manière durable

Les Comores disposent de ressources précieuses (bio-diversité, terres agricoles et autres ressources marines). Leur exploitation responsable, couplée à des politiques de protection de l'environnement, peut générer des revenus durables tout en attirant des investissements verts ;

Soutenir le capital d'entreprise

Il est crucial de renforcer l'éco-système entrepreneurial local en améliorant l'accès au financement, en allégeant les démarches administratives et en accompagnant l'innovation. Le secteur privé doit devenir un levier-clé de création de richesse et d'emplois ;

Investir dans le capital humain

L'éducation, la formation technique et professionnelle, ainsi que la santé doivent être des priorités. Un capital humain, qualifié et en bonne santé, est la base d'une économie résiliente et compétitive.

2.1 Introduction

L'objectif de ce chapitre est d'examiner les principales catégories de capitaux nationaux pertinents pour les Comores. Il s'agit, notamment des ressources fiscales et financières, des ressources naturelles et humaines à l'effet d'analyser les défis qui concourent à leur mobilisation et utilisation efficaces quand il faut financer le développement économique des Comores. À cet égard, l'analyse devra s'étendre aux questions liées aux arrangements institutionnels, à la gouvernance et à l'État de droit en rapport avec les capitaux nationaux.

2.2 Mobilisation des ressources fiscales

2.2.1 Besoins de financement des Comores

Le rapport sur les perspectives économiques en Afrique de la BAD (PEA 2024) estime, à l'horizon 2030, les besoins de financement annuels des Comores à 188, 2 millions de dollars américains en vue de l'accélération de sa transformation structurelle (soit 12% du PIB). Ces besoins sont estimés à 2,9 millions de dollars américains au sein de l'Agenda 2063 de l'Union africaine (UA). Au sujet des écarts en termes de besoins de financement, les montants s'élèvent, pour les échéances de 2030 et 2063, respectivement à 142,1 millions de dollars américains (près de 9 % du PIB projeté de 2024) et à 24,9 millions de dollars américains (1,5% de celui de 2024). Face à ces besoins financiers, les Comores mobilisent peu de ressources publiques intérieures et fiscales (17% du PIB et 9% du PIB respectivement).

2.2.2 Structure fiscale

Les Comores sont confrontées à des défis considérables dans le domaine des recettes fiscales. Elles sont estimées à

moins de 10% du PIB. Le pays est classé 42ème sur 50 pays africains en matière de mobilisation des recettes fiscales, avec un ratio recettes/PIB moyen de 11,2% sur la période 2014/2023. Il est préoccupant, comparée aux 21,5% pour l'Île Maurice et aux 28% des Seychelles (qui représentent d'autres voisins insulaires). Les impôts indirects s'élèvent à environ 80% du total (dominés par les impôts sur biens et services) et l'impôt direct est d'environ 18% dont 9% pour l'impôt sur les personnes physiques. L'élargissement de l'assiette fiscale, l'amélioration de la collecte, le renforcement des régies financières sont essentiels à l'amélioration de la mobilisation des recettes fiscales.

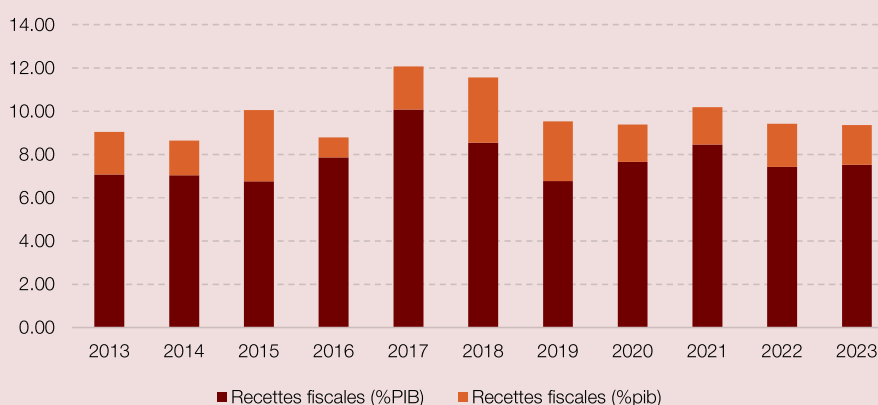
2.2.3 Recettes non fiscales

Les recettes non-fiscales des Comores représentaient environ 1,8 % du PIB en 2022, un niveau inférieur à celui des pays plus performants du continent. Les dons extérieurs constituent la principale composante, avec 1,1% du PIB (soit plus de 60% des recettes non-fiscales), suivis des redevances de télécommunications (0,3%), des recettes diverses de propriété publique (0,2%) et des ventes de services publics (0,1%). Le potentiel tiré des ressources marines, du tourisme et d'une meilleure valorisation du patrimoine foncier reste sous-exploité. Un renforcement de la transparence et de la gouvernance des entreprises publiques pourrait également augmenter ces recettes.

2.2.4 Mobilisation des ressources budgétaires nationales et efficacité des dépenses

Améliorer l'efficacité des dépenses publiques est aussi important que mobiliser plus de ressources en vue du financement de la transformation structurelle en Afrique (PEA, 2024). Une grande partie des investissements publics sur le continent est perdue à cause de cette inefficacité.

Figure 2: Mobilisation des ressources publiques aux Comores (2013-2023)



Sources : Ministère des finances Comores (2025), FMI (2025)

Pour les Comores, le score d'efficacité des investissements publics était de 60,3% ; cet aspect montre que le pays pourrait réduire ses dépenses d'investissement public de 39, 7% et parvenir au même niveau des résultats de développement. Parmi les principaux obstacles liés à la mobilisation des recettes publiques intérieures, il faut noter les situations suivantes:

- la faiblesse des administrations fiscales et douanières ;
- l'inadaptation des politiques et réglementations fiscales ;
- la forte dépendance vis-à-vis de l'aide extérieure.

2.3 Le capital naturel

2.3.1 Aperçu du capital naturel aux Comores

Les Comores, un archipel au sol volcanique logé au large des côtes de l'Afrique de l'Est, notamment dans le Nord du canal du Mozambique, regroupe trois îles (Grande Comore, Anjouan et Mohéli). Fort d'une superficie d'environ 1800 km², les Comores

disposent, dans leur espace marin, d'une zone économique exclusive de 160 000 km². Seules les ressources naturelles renouvelables constituent le capital naturel du pays : terres agricoles, forêts et écosystèmes côtiers. La valeur du capital naturel ne tient compte ni du potentiel des ressources naturelles non-renouvelables du pays (combustibles, fossiles, métaux, etc.) ni des autres ressources naturelles renouvelables (solaire, éolienne) dont les services éco-systémiques pourraient être valorisés sous forme de séquestration terrestre du carbone.

2.3.2 Contribution économique du capital naturel aux Comores

La contribution économique du capital naturel aux Comores provient principalement de l'agriculture et de la pêche qui représentent, ces dernières années, environ 38% du PIB. La contribution de ces deux sous-secteurs à la croissance économique reste faible en raison de leur productivité et de la dégradation de l'environnement. L'agriculture (environ 30,5% du PIB) est essentiellement dite de substance; le travail est manuel, use des techniques rustiques et exploite à peine les fertilisants et les produits phyto-sanitaires.

Ce système se caractérise par de faibles rendements et le pays importe 75% de ses besoins alimentaires. Le secteur de la

pêche (environ 7,5% du PIB) n'est pas non plus à la hauteur de son potentiel.

Tableau II : Évolution du capital naturel des Comores de 1995 à 2018
Total (en millions de dollars américains)

| Catégorie | 1995 | 2018 | Évolution | 1995 (USD/tête) | 2018 (USD/tête) | Évolution |
|------------------------------|------------|-------------|--------------|-----------------|-----------------|---------------|
| Ressources renouvelables | 854 | 1304 | 52,7% | 1797 | 1567 | -12,8% |
| Bois | 88 | 178 | 102,3% | 185 | 213 | 15,1% |
| Forêt | 114 | 97 | -14,9% | 239 | 117 | -51,0% |
| Mangroves | 0,1 | 64 | 63900% | 0,2 | 77 | 38400% |
| Pêche et aquaculture | 0 | 202 | n.c. | 0 | 243 | n.c. |
| Aires protégées | 3 | 79 | 2533,3% | 7 | 95 | 1257,1% |
| Terres cultivées | 501 | 502 | 0,2% | 1055 | 603 | -42,8% |
| Pâturage | 148 | 182 | 23,0% | 311 | 219 | -29,6% |
| Ressources non renouvelables | 0 | 0 | n.c. | 0 | 0 | n.c. |
| TOTAL | 854 | 1304 | 52,7% | 1797 | 1567 | -12,8% |

Source : BAD (2023).

2.3.3 Estimations et dynamique du capital naturel

L'archipel fait partie des 25 hauts lieux de la bio-diversité mondiale. Il totalise 35 éco-régions critiques du monde et 43 zones marines prioritaires grâce à leur spécificité biologique. La bio-diversité de l'Union des Comores (UDC) est dite de classe mondiale. Les forêts du pays représentent l'un des 200 biomes mondiaux les plus importants. La valeur économique du capital naturel des Comores est estimée, en 2018, à 1,3 milliard de dollars américains, contre 0,85 milliard de dollars américains en 1995, soit une augmentation de 52,7% de sa valeur. En revanche, sa valeur par tête est en diminution, passant de 1 797 de dollars américains en 1995 à 1 567 de dollars américains en 2018. Les données proviennent de la Banque mondiale et couvrent la période 1995-2018.

2.3.4 Défis liés à l'exploitation du capital naturel des Comores

La part des ressources naturelles dans le PIB est contrainte. Mais leur croissance a été faible en raison, notamment de la faible productivité des secteurs de l'agriculture et de la pêche. Bien plus, la valeur du capital naturel aux Comores n'inclut pas encore des ressources naturelles non-renouvelables des possibilités d'existence des réserves en pétrole et en gaz ainsi que des ressources minérales. Des études antérieures ont, en effet, déjà conclu à des indices probants sur l'existence de ce potentiel de ressources naturelles non-renouvelables. Pour les ressources naturelles renouvelables, le pays devrait accélérer le renforcement du secteur agricole qui représente environ 30% du PIB, 57% de l'emploi et 90% des recettes d'exportations.

2.4 Ressources pour l'activité commerciale aux Comores

2.4.1 Le paysage du capital commercial aux Comores

Le tissu entrepreneurial, faiblement développé aux Comores, est dominé par les PME et les entreprises informelles. Les capitaux propres et l'accès au financement de ces entreprises sont structurellement faibles et expliquent leur faible contribution à la croissance économique. Celle-ci est essentiellement portée par la consommation qui est surtout privée. Elle est financée en grande partie par les transferts de fonds en provenance de la diaspora (représentant entre 15 et 20% du PIB). La situation du capital des entreprises comoriennes est caractérisée par leur faible capitalisation, leur accès limité aux financements structurés, leur tissu économique peu formalisé, leur dépendance à l'informel et leur cadre juridique peu incitatif pour les investisseurs. Ce tableau contraste largement avec les autres petits pays insulaires comme Maurice et les Seychelles. Ces derniers sont, en effet, marqués notamment par un meilleur accès aux capitaux, une présence de capital-risque, des bourses locales et un secteur bancaire dynamique.

2.4.2 Indicateurs du capital des entreprises

La majorité des entreprises comoriennes sont sous-capitalisées. Elles disposent tout juste d'un capital social suffisant pour répondre aux exigences légales. 75% des entreprises s'appuient uniquement sur leurs fonds propres (personnels ou familiaux). Elles sont à peine 10% qui obtiennent des crédits bancaires avec des garanties et des taux d'intérêt très élevés. Les investissements directs étrangers (IDE) représentent près de 1% dans un environnement des affaires peu transparent et moins attractif. Tous ces facteurs limitent les capacités de croissance, de

modernisation et de diversification. En comparaison, à Maurice et aux Seychelles, le taux d'auto-financement varie entre 50 à 60%, l'accès au crédit présente 50 à 60%, les IDE varient entre 6 à 9% du PIB, le ratio capitaux propres/bilan peut atteindre 55%. Ces deux pays similaires mettent en évidence l'importance d'un écosystème complet : banques de développement, fonds publics, bourses et incitations fiscales.

2.4.3 Défis et opportunités pour améliorer le capital des entreprises des Comores

Il ressort des analyses ci-dessous que le développement du capital des entreprises aux Comores fait face à de nombreux obstacles : sous-capitalisation, faible accès au crédit, manque d'instruments de financement et environnement des affaires peu favorable. Des opportunités existent, cependant, aux Comores. Elles sont capables de promouvoir la capitalisation des entreprises pouvant contribuer à une croissance économique rapide et inclusive. Le pays dispose, néanmoins, de leviers significatifs pour améliorer cette situation. Il s'agit d'abord de réformer l'écosystème entrepreneurial et développer les mécanismes de financement adaptés, tout en mettant sur pied un cadre juridique et fiscal plus incitatif. L'implication active des PTF, la mobilisation de la diaspora et des politiques publiques plus audacieuses en faveur de l'entrepreneuriat constituent autant d'opportunités à saisir. Maurice apparaît comme un modèle avancé, fort d'un environnement très favorable à la capitalisation des entreprises avec notamment un appui institutionnel solide.

2.5 Le capital humain

2.5.1 État actuel du capital humain aux Comores

Le capital humain, parmi les autres types d'actifs, est celui dans lequel les Comores

sont à la traîne, comparés aux pays à revenus moyens-inférieurs. L'indice du capital humain (ICH) de la Banque, pour les Comores, est estimé en ce moment à 0,42. En d'autres termes si les conditions d'éducation et de santé actuelles sont maintenues, un enfant né aujourd'hui ne serait productif qu'à hauteur de 41% alors même qu'il aurait pu faire mieux s'il avait bénéficié des meilleures conditions d'éducation et de santé. La faiblesse du capital humain se traduit notamment par un piètre niveau et une progression dérisoire de la productivité totale des facteurs responsables, en grande partie, de la faible croissance économique que le pays enregistre depuis son indépendance en 1975. Certes, les principaux indicateurs de capital humain du pays (éducation et santé) sont supérieurs à la moyenne en Afrique subsaharienne. Mais ils restent inférieurs à des pays comme Maurice ou les Seychelles. La faible participation de la population active à l'emploi explique en grande partie la contribution insignifiante du capital humain à la croissance économique. La gouvernance du capital humain reste encore déficiente. C'est en raison de l'absence d'une stratégie qui soit nationale et claire en matière de développement de ladite variable, de la faible coordination entre les ministères au sujet d'une implication directe dans le capital humain (éducation, santé, emploi), ainsi que la carence des données faibles et désagrégées fondées à éclairer la prise de décisions au niveau des politiques publiques dans les domaines en discussion, etc occupés. Le taux d'activité globale est évalué à 79% (2017) et est estimé à environ 80% en 2020.

2.5.2 Principaux obstacles au développement du capital humain aux Comores

Le développement du capital humain aux Comores est confronté à plusieurs obstacles. En matière d'éducation, on

dénombre les carences suivantes : manque d'enseignants qualifiés et d'infrastructures adéquates, un taux élevé de décrochages, d'abandons scolaires ou encore un accès limité à la formation technique et professionnelle. Au sujet de la santé, il y a le problème lié à l'insuffisance des infrastructures sanitaires et des ressources humaines combinées à un faible accès aux soins de santé primaires et même essentiels. Dans le domaine de l'emploi et des compétences, l'inadéquation de la formation/emploi et le chômage des jeunes persistent, tandis que la prise en compte des femmes dans le marché de l'emploi reste faible. La faiblesse du cadre institutionnel de gouvernance et de pilotage du capital demeure également un obstacle important au développement du capital humain.

2.5.3 Investir dans l'éducation et le développement des compétences

Le gouvernement comorien consacre une part non-négligeable de son budget à l'éducation (environ 18-20%), soit près de 4% du PIB. Ce niveau d'investissement public en matière d'éducation est proche de la moyenne en Afrique subsaharienne. Mais il est inférieur à des pays similaires comme Maurice et les Seychelles (entre 5 et 6% du PIB). De plus, près de 80% des dépenses publiques liées à l'éducation sont, en somme, allouées au paiement des salaires des fonctionnaires. Par ailleurs, le pays est fortement dépendant du financement extérieur, concernant le secteur de l'éducation. Le développement des compétences techniques et professionnelles est également entravé par des facteurs structurels tels que la faiblesse de la demande en formation des jeunes et le manque d'adéquation au marché, etc.

2.5.4 La santé comme pilier du développement du capital humain

Le secteur de la santé aux Comores

s'avère clé quand il faut chercher à briser le cercle vicieux de la pauvreté et stimuler la croissance. En effet, la santé est un facteur déterminant en matière de productivité, de la réussite scolaire et de la participation à la vie économique. Les indicateurs de santé (espérance de vie, mortalité infantile, taux de couverture vaccinale etc.) sont supérieurs à la moyenne en Afrique subsahariennes. Cependant, ils sont inférieurs à ceux des pays-frères comme Maurice et les Seychelles. De plus, le secteur de la santé fait face à défis sérieux liés au sous-financement (moins de 4% du PIB contre 6% recommandé par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), aux inégalités d'accès géographiques et sociales, à la dépendance aux financements extérieurs et au manque de protection sociale.

2.6 Capital financier

2.6.1 Cartographie du système financier aux Comores

Le système financier comorien est faiblement développé. Il comprend douze (12) institutions financières régies par la loi bancaire. Elles se répartissent en huit (8) établissements financiers de crédit et en quatre (4) « intermédiaires financiers ». Les établissements de crédit se composent de quatre (4) banques commerciales et de quatre (4) « institutions financières décentralisées (IFD) » de micro-finance. Il y a également un secteur des assurances non-régi par la loi bancaire. Il comprend une vingtaine d'acteurs. Les courtiers en sont majoritaires. Tous travaillent sous la supervision ministère des Finances. Le pays n'abrite aucun marché monétaire, obligataire ou boursier. Le secteur bancaire est peu développé et essuie des fragilités structurelles en raison du poids des créances douteuses et de la faiblesse du dispositif de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT). La fragilité du système financier peut les empêcher d'attirer les capitaux et

les investisseurs étrangers susceptibles de contribuer au développement financier dans les Comores. Cet état des choses est d'autant plus important que les Comores enregistrent un transfert des fonds considérable en provenance de la diaspora (estimé à entre 15% et 20% du PIB). Les institutions de micro-finance disposent d'une forte base communautaire et peuvent jouer un rôle-clé dans l'inclusion financière. Malgré le fort potentiel de bancarisation numérique, il y a un déficit de digitalisation qui plombe l'accélération de l'accès aux services financiers via le mobile. Le retard digital en question mène à la faible couverture en infrastructures numériques. Le désarroi est plus perceptible dans les îles secondaires.

2.6.2 L'état du développement financier aux Comores

La faiblesse du secteur financier aux Comores se reflète dans ses principaux indicateurs de développement comme l'indice de développement financier global (IDF) du FMI. Celui-ci se situe actuellement entre 0,17 et 0,19 ; il est indicateur d'un niveau de développement financier très faible en comparaison avec Maurice ((0,62) et les Seychelles (0,53). Les autres indicateurs du secteur financier comme le taux de bancarisation et le crédit au secteur privé/PIB sont également faibles. Ils se situent respectivement à 20-25% et à 12-15%. Ces déficiences traduisent une insuffisance de l'intermédiation financière et donnent lieu à un coût de financement élevé, freinant l'investissement productif et la création d'emplois. Le secteur financier présente une forte dépendance face aux institutions de micro-finance ; lesquelles restent peu régulées et moins capitalisées. Le niveau d'efficacité reste modeste car les banques préfèrent financer des activités à faible risque (commerce, importations), délaissant les PME productives. Le développement du secteur bancaire a subi les entraves, ces dernières années,

de la part de la dégradation de la situation financière de certaines banques en raison de l'accumulation des créances douteuses. Outre les vulnérabilités, les institutions financières des Comores souffrent d'un climat des affaires peu favorable à leur développement. La stratégie globale destinée au développement et à la modernisation du secteur financier n'existe pas encore. La Banque centrale des Comores a engagé beaucoup de réformes allant dans le sens de la stabilisation et du développement financiers ces derniers temps

2.6.3 Mobilisation des ressources financières pour le développement des Comores

La faiblesse du secteur financier aux Comores se reflète dans ses principaux indicateurs de développement comme l'indice de développement financier global (IDF) du FMI. Celui-ci se situe actuellement entre 0,17 et 0,19 ; il est indicateur d'un niveau de développement financier très faible en comparaison avec Maurice (0,62) et les Seychelles (0,53). Les autres indicateurs du secteur financier comme le taux de bancarisation et le crédit au secteur privé/PIB sont également faibles. Ils se situent respectivement à 20-25% et à 12-15%. Ces déficiences traduisent une insuffisance de l'intermédiation financière et donnent lieu à un coût de financement élevé, freinant l'investissement productif et la création d'emplois. Le secteur financier présente une forte dépendance face aux institutions de micro-finance ; lesquelles restent peu régulées et moins capitalisées. Le niveau d'efficacité reste modeste car les banques préfèrent financer des activités à faible risque (commerce, importations), délaissant les PME productives. Le développement du secteur bancaire a subi les entraves, ces dernières années, de la part de la dégradation de la situation financière de certaines banques en raison de l'accumulation des créances douteuses.

Outre les vulnérabilités, les institutions financières des Comores souffrent d'un climat des affaires peu favorable à leur développement. La stratégie globale destinée au développement et à la modernisation du secteur financier n'existe pas encore. La Banque centrale des Comores a engagé beaucoup de réformes allant dans le sens de la stabilisation et du développement financiers ces derniers temps.

2.6.4 Ressources financières offshore pour le développement des Comores

Faiblement développé et diversifié, le secteur financier peine à mobiliser efficacement les ressources nécessaires en vue du financement des besoins de développement économique et social. L'épargne domestique brute/PIB ne dépasse pas ainsi 6% comparé, par exemple, à environ 23% à Maurice et 17% aux Seychelles. Le ratio dépôts bancaires/PIB se limite à environ 25% comparé à plus de 100% à Maurice et à environ 75% aux Seychelles. Les facteurs structurels liés au faible développement du secteur financier comorien expliquent aussi cette faible performance en matière de mobilisation de l'épargne domestique du pays. Le secteur financier aurait pu, par exemple, profiter de la manne des fonds en provenance de la diaspora qui représente entre 15 et 20% PIB, comparé à environ 2% à Maurice et aux Seychelles. De plus, l'essentiel des ressources mobilisées par le secteur financier comorien est de court terme, cette contrainte limite aussi les possibilités de financer l'économie et les investissements à long terme. À cause de l'absence de réelles opportunités d'investissement, le secteur financier comorien se trouve en surliquidité avec de la trésorerie/des actifs bancaires à près de 45%. Pour renforcer la mobilisation de l'épargne, les Comores devraient promouvoir la création de produits d'épargne spécifiques en lien avec les fonds en provenance

de la diaspora et de la digitalisation des transferts, implanter plus de points d'accès bancaires, promouvoir l'inclusion et l'éducation financières communautaires, mettre sur pied des incitations fiscales et réglementaires et renforcer la confiance exigible dans le secteur financier.

2.6.5 Financement innovant

Aux Comores, les financements innovants restent à un stade embryonnaire. Mais ils offrent un potentiel considérable et capable de combler le déficit de financement estimé à plus d'un milliard de dollars américains à l'horizon 2030. Le pays dépend encore fortement de l'Aide publique au développement et des transferts de fonds en provenance de la diaspora, soit près de 20 % du PIB. Toutefois, des pistes de diversification des sources de financement émergent progressivement. Les financements climatiques, à travers le Fonds vert pour le climat et le Fonds pour l'environnement mondial, constituent une opportunité majeure, compte tenu de la vulnérabilité climatique des Comores. Des projets pilotes ont été lancés. Mais l'absorption des ressources reste limitée en raison de capacités institutionnelles faibles.

Les obligations vertes ou bleues, bien que non encore utilisées par le pays, représentent une voie prometteuse, en matière du financement de la protection des côtes, de la résilience des infrastructures ou de l'économie bleue. De même, les partenariats publics-privés (PPP) restent peu développés, malgré leur potentiel dans les secteurs de l'énergie, du tourisme et des infrastructures. Enfin, l'amélioration de la gouvernance, la digitalisation de la fiscalité, et la création d'un cadre juridique favorable aux investissements durables sont des prérequis indispensables à la captation avantageuse des financements innovants et au renforcement de la soutenabilité du développement comorien.

2.7 Recommandations stratégiques

Pour accélérer sa transformation structurelle, les Comores doivent adopter une approche intégrée de mobilisation et d'allocation stratégique de leurs capitaux-clés ;

Capital financier

Il est crucial d'élargir l'assiette fiscale en luttant contre l'informalité et en renforçant la collecte via la digitalisation. Le pays doit diversifier ses sources de financement à travers les financements climatiques, les PPP, les obligations thématiques (vertes, bleues), tout en assurant une gestion prudente de la dette. La transparence budgétaire et la redevabilité sont essentielles au renforcement de la confiance des bailleurs et des investisseurs ;

Capital naturel

Les Comores doivent mieux valoriser leur capital naturel (bio-diversité, zones côtières et ressources marines) en développant une économie bleue durable. La création des mécanismes de paiement pour les services éco-systémiques et l'accès aux fonds environnementaux multilatéraux sont à prioriser ;

Capital humain

Il faut investir de manière massive dans l'éducation, la santé, la formation professionnelle et l'entrepreneuriat des jeunes. L'amélioration de la qualité de l'enseignement et l'adéquation formation-emploi sont prioritaires ;

Capital entrepreneurial

Favoriser un environnement propice aux PME à travers l'accès au financement, la simplification administrative, les incubateurs et l'innovation numérique. Le secteur privé doit devenir un moteur central de la transformation économique. Une coordination efficace entre les secteurs publics, privés et les partenaires techniques et financiers est indispensable à l'optimisation de l'impact de ces capitaux

EXPLOITER LE POTENTIEL DE CAPITAL ET LES RESSOURCES DES COMORES POUR LE DÉVELOPPEMENT : LE RÔLE DES INSTITUTIONS, DE LA GOUVERNANCE ÉCONOMIQUE ET DE L'ÉTAT DE DROIT

3

MESSAGES CLÉS

- Pour transformer son potentiel en développement durable, les Comores doivent impérativement améliorer leur cadre institutionnel, renforcer la gouvernance et consolider l'État de droit en vue de la valorisation efficace de leurs capitaux-clés.

Capital financier

Faiblement mobilisé, avec un ratio recettes/PIB autour de 11,2 %, le capital financier est limité par une administration fiscale peu performante, un manque de transparence budgétaire et l'absence de cadre structuré en vue de l'organisation des financements alternatifs comme les PPP. Le déficit de redevabilité entrave la confiance des bailleurs et du secteur privé.

Capital naturel

Riche en ressources marines, forestières et agricoles, le pays ne dispose pas d'un cadre de gouvernance clair et capable d'en assurer l'exploitation durable. La faible application des lois environnementales et l'absence de mécanismes de suivi limitent l'accès aux financements climatiques.

Capital d'entreprise

Les initiatives privées sont pénalisées par l'instabilité réglementaire, l'arbitraire administratif et la faiblesse de la protection juridique. L'absence de règles claires et prévisibles décourage l'investissement et freine la formalisation des entreprises.

Capital humain

Malgré un fort potentiel démographique, l'absence de stratégie à long terme dédiée à l'éducation, à la formation et à l'emploi, combinés à une gouvernance fragmentée, empêche une pleine valorisation des compétences. Un État de droit renforcé et des institutions efficaces sont essentiels quand il faut activer ces leviers de développement.

3.1 Introduction

Le chapitre III explore l'influence de la qualité des institutions, de la gouvernance et de l'État de droit sur la capacité des Comores à mobiliser des capitaux nationaux et à promouvoir le développement durable. Il met en lumière le rôle des gouvernements dans la prospérité des citoyens et examine la dotation des Comores en ressources naturelles, en capital humain et autres ressources financières, ainsi que son potentiel à stimuler une croissance économique durable et à favoriser la transformation structurelle. Il examine l'état et les problèmes liés aux capacités institutionnelles, à la gouvernance et à l'État de droit, ainsi que leur impact sur la mobilisation efficace des ressources en faveur du développement durable des Comores

3.2 Arrangement institutionnel pour la gestion et l'utilisation des différentes formes de capital

Les paragraphes précédents ont mis en exergue un fait saillant. Les Comores, pays insulaire à faibles revenus, comptent diverses formes de capital (naturel, humain et financier). Leur gestion repose sur un arrangement institutionnel qui reste largement fragmenté. Cette fragmentation entrave une utilisation optimale et durable des ressources disponibles dans un contexte de forte vulnérabilité environnementale, d'instabilité économique et de dépendance à l'aide extérieure. Concernant le capital financier qui comprend les ressources budgétaires de l'État, l'accès au crédit, les investissements étrangers et les transferts de fonds en provenance de la diaspora, il représente une part importante du PIB comorien. Mais l'environnement financier des Comores est relativement peu développé. Les institutions telles que la Banque centrale des Comores, les banques commerciales et les IMF

(institutions de micro-finance) encadrent les flux financiers. Toutefois, l'accès au financement reste limité, surtout pour les PME et les acteurs du secteur informel. Les faiblesses institutionnelles incluent une réglementation bancaire peu incitative, une gouvernance financière perfectible et une forte dépendance à l'aide extérieure. Le système fiscal est peu performant avec une faible capacité de mobilisation des ressources internes, limitant les investissements publics structurants. Quant au capital des entreprises, le tissu entrepreneurial comorien est dominé par de très petites entreprises, souvent informelles. L'environnement des affaires reste peu favorable, malgré certaines initiatives récentes en matière de simplification administrative et de création d'une agence de promotion des investissements. Le ministère de l'Économie et de l'Industrie, à travers des structures comme l'ANPI (Agence nationale pour la promotion des investissements), joue un rôle important. Toutefois, les lourdeurs administratives, l'instabilité juridique, le manque d'infrastructures et l'accès difficile au financement freinent l'entrepreneuriat local. L'écosystème de soutien aux entreprises (incubateurs, formations, accès au marché) est encore embryonnaire. Des efforts sont engagés avec l'appui de bailleurs internationaux à l'effet de favoriser l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes. Seulement, leur impact reste limité à cause des capacités institutionnelles restreintes.

S'agissant du capital humain, il est tributaire de la qualité de l'éducation, de la santé et de la formation professionnelle. Aux Comores, l'analphabétisme, le taux élevé de chômage des jeunes diplômés et la fuite des cerveaux affaiblissent ce capital. Le ministère de l'Éducation nationale et celui de la Santé sont les principaux acteurs institutionnels dans ce domaine. Malgré certaines avancées, les défis sont multiples : infrastructures insuffisantes, programmes

non-adaptés aux besoins du marché du travail, faibles ressources humaines et financières. Les réformes institutionnelles engagées, notamment dans le cadre de PCE 2030, visent à améliorer l'accès et la qualité des services éducatifs et de santé. Toutefois, la mise en œuvre reste entravée par une gouvernance centralisée et peu participative, ainsi que par un manque de suivi et d'évaluation. Concernant le capital naturel, celui des Comores est riche. Mais il est vulnérable et comprend la biodiversité terrestre et marine, les ressources en eau, les terres agricoles et les forêts. Cependant, la surexploitation, la déforestation, la pollution marine et les changements climatiques menacent fortement ces ressources. Sur le plan institutionnel, le ministère de l'Agriculture, de la Pêche, de l'Environnement et du Développement durable est l'organe central chargé de la gestion du capital naturel. Il y a également des agences et des projets spécifiques, souvent appuyés par des partenaires internationaux comme le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), le Fonds pour l'environnement mondial (FEM ou GEF en anglais), le Fonds de l'alimentation et de l'agriculture (FAO). Toutefois, le manque de coordination interinstitutionnelle, de capacités techniques et de financements freine l'efficacité des politiques environnementales.

Somme toute, aux Comores, le cadre institutionnel de gestion des différentes formes de capital reste fragile et sous-développé. Bien que les structures administratives soient en place, leur efficacité est limitée à des faiblesses en matière de coordination, de financement, de gouvernance et de participation citoyenne. Le renforcement des capacités institutionnelles, une meilleure mobilisation des ressources internes et une gouvernance plus inclusive sont indispensables pour une gestion optimale et durable du capital comorien. Les Comores disposent d'atouts

considérables, notamment un capital naturel riche, une diaspora dynamique et une jeunesse en quête d'opportunités. Pour transformer ces potentiels en leviers durables de développement, les institutions doivent devenir plus efficaces et plus résilientes. Une gestion rigoureuse, équitable et intégrée des différentes formes de capital est indispensable à l'accélération de la croissance économique et au développement durable.

3.3 Défis de gouvernance dans la gestion et l'utilisation des différentes formes de capital pour la mobilisation des ressources

La problématique de la gouvernance aux Comores repose sur plusieurs défis structurels qui freinent le développement durable du pays. Parmi les principaux obstacles figurent une gouvernance centralisée, un manque de transparence et une faible redevabilité des institutions. La coordination inter-institutionnelle est insuffisante et la participation citoyenne demeure limitée, réduisant l'efficacité des politiques publiques. Le pays souffre également des lourdeurs administratives, d'un secteur public peu performant et de faibles capacités techniques et financières. Ces défaillances institutionnelles limitent la gestion optimale du capital naturel, humain, financier et entrepreneurial. Une réforme structurelle est donc nécessaire pour améliorer la gouvernance, renforcer la transparence et la responsabilité et donner lieu à l'avènement d'une gestion plus efficace des ressources en vue d'un développement inclusif et durable.

S'agissant de la gouvernance du capital financier aux Comores, les défis sont étroitement liés à la faible mobilisation des ressources internes, à la dépendance à l'aide extérieure et à une économie informelle très présente. Le système fiscal est peu performant et l'accès au crédit reste marginal pour la majorité des acteurs,

en particulier les petites entreprises. Les principaux obstacles de gouvernance incluent :

- une faible capacité de l'administration fiscale à élargir l'assiette et à lutter contre la fraude ;
- une absence d'incitations fiscales claires pour les investissements locaux
- une gestion budgétaire marquée par le manque de transparence, de prévisibilité et de discipline ;
- un cadre réglementaire parfois instable ou inadapté aux réalités économiques locales.

Ces faiblesses entravent la mobilisation durable des ressources domestiques et limitent la confiance exprimée par les investisseurs et les partenaires internationaux.

En matière de gouvernance du capital des entreprises, le secteur privé aux Comores, dominé par de petites et moyennes entreprises souvent informelles, manque de soutien institutionnel. Le climat des affaires est encore peu propice au développement entrepreneurial, malgré certaines réformes. Les défis de gouvernance dans ce domaine comprennent : une bureaucratie lourde pour la création d'entreprise, des politiques publiques peu cohérentes ou mal coordonnées en faveur du secteur privé, l'absence d'infrastructures d'appui (incubateurs, zones économiques spéciales, etc.), des mécanismes de financement limités et peu adaptés aux PME. Le manque de dialogue structuré entre l'État et le secteur privé freine aussi la mise sur pied de solutions concertées censées dynamiser l'investissement national et étranger

Au sujet du capital naturel (bio-diversité, terres agricoles, ressources halieutiques,

forêts et eau), il est vital pour la sécurité alimentaire, le tourisme et les moyens de subsistance. Toutefois, l'exploitation désordonnée des ressources naturelles, la déforestation, l'érosion des sols et les effets du changement climatique affaiblissent ledit capital. Les défis de gouvernance dans ce domaine sont multiples : manque d'application des réglementations environnementales existantes, faible coordination entre les institutions responsables (ministères, communes, ONG), absence de mécanismes efficaces de contrôle et de redevabilité et faible intégration des communautés locales dans la gestion des ressources. Ces défaillances institutionnelles limitent la capacité de l'État à capter des financements verts ou à développer des mécanismes innovants de financement environnemental comme les paiements pour services éco-systémiques. S'agissant de la gouvernance du capital humain, il faut d'abord rappeler que le système éducatif comorien souffre d'inadéquations avec le marché du travail, d'un faible taux d'achèvement scolaire et d'une qualité insuffisante des formations. Le système de santé est confronté à des déficits en personnel, en équipements et en couverture sociale. Ces difficultés sont exacerbées par des problèmes de gouvernance tels que : une planification sectorielle limitée et peu alignée sur les priorités nationales, un manque de transparence dans l'allocation des ressources, une faible responsabilisation des acteurs éducatifs et sanitaires et l'absence de mécanismes de suivi et d'évaluation performants. Le potentiel du capital humain ne peut être ainsi pleinement mobilisé pour stimuler la croissance ou attirer des investissements, en raison de ces blocages structurels et institutionnels. En somme, la gouvernance constitue un levier central dans l'optimisation de la gestion et de la mobilisation des différentes formes de capital aux Comores. Aujourd'hui, les déficits de coordination, de transparence, de redevabilité et de planification

stratégique affectent profondément l'efficacité des institutions. Sans réforme structurelle de la gouvernance publique, il sera difficile de mobiliser durablement les ressources nécessaires à la transformation économique du pays.

3.4. L'état de droit, la gestion et l'utilisation des différentes formes de capital

L'efficacité de la gestion et de l'utilisation des différentes formes de capital, qu'elles soient naturelles, humaines, financières ou entrepreneuriales, repose largement sur l'État de droit et la qualité des institutions en place. Cependant, le pays fait face à plusieurs obstacles qui entravent une gestion optimale de ses ressources et freinent sa croissance. En effet, l'État de droit aux Comores souffre de nombreux déficits qui se manifestent par des faiblesses dans l'application des lois et une gouvernance souvent marquée par des dysfonctionnements institutionnels. La séparation des pouvoirs, bien que théoriquement en place, reste fragile. Cette situation a un impact direct sur la gestion des ressources. Les Comores ont ainsi connu des périodes d'instabilité politique. Elles étaient marquées par des tensions entre les différentes îles (Grande Comore, Anjouan, Mohéli) et un cadre constitutionnel en constante révision. Cette instabilité a un impact sur la sécurité juridique, un facteur essentiel à la gestion des investissements et des ressources.

Au sujet du capital financier, l'État comorien dépend largement des financements extérieurs (dons, prêts concessionnels). Or, la capacité du pays à mobiliser des ressources publiques nationales repose en partie sur :

- un système fiscal efficace ; il nécessite, non seulement, des lois fiscales justes, claires et stables, mais aussi, une application impartiale – ce qui est

rarement le cas. La confiance des contribuables, souvent érodée par la corruption, le manque de transparence budgétaire et l'absence de justice fiscale. Lorsque l'État de droit est faible, les citoyens et les entreprises ont tendance à échapper à l'impôt ou à ne pas respecter leurs obligations, réduisant considérablement les marges de mobilisation des ressources internes ;

- un secteur financier ; il est dominé par un fort taux d'informalité et une faible bancarisation, les insuffisances liées à l'État de droit se traduit par les carences suivantes:
 - ~ absence de règles claires et protectrices profitables aux petits épargnants ;
 - ~ faiblesse des incitations fiscales à l'épargne ou à l'investissement ;
 - ~ manque de dispositifs juridiques efficaces dans le recouvrement des créances ; cette situation limite la capacité des banques à accorder des crédits. En l'absence de garanties juridiques solides, les institutions financières limitent leur exposition au risque, restreignant ainsi l'accès au financement pour les ménages et les entreprises ;
- un capital naturel ; il s'agit des forêts, des ressources halieutiques, l'agriculture et de la bio-diversité. Sa gestion rencontre plusieurs défis liés à l'État de droit. La déforestation, la surexploitation des zones côtières et la pêche illégale sont des problèmes persistants. Les politiques de gestion des ressources naturelles existent. Mais leur mise en œuvre est souvent insuffisante à cause de l'inefficacité des institutions en charge de la mise en œuvre des activités, du manque de coordination et de l'absence de sanctions appropriées à l'encontre de celles des personnes qui enfreignent

les lois environnementales. Par ailleurs, des lois et des régulations existent. Mais leur application reste faible en raison de l'absence de surveillance rigoureuse. Le cadre juridique en matière de gestion environnementale est donc inadapté pour garantir une gestion durable des ressources naturelles.

Pour le capital humain, bien que l'accès à l'éducation et à la santé soit un droit fondamental inscrit dans les textes, sa mise en œuvre est compromise :

- écoles sous-équipées, enseignants non formés, absence de mécanismes d'évaluation ;
- faible investissement public dans le domaine de la santé avec des disparités marquées entre les îles ;
- faible protection des jeunes diplômés sur le marché du travail, entraînant une migration massive vers l'étranger ;
- l'État de droit, lorsqu'il est faible, ne permet pas d'encadrer efficacement les services sociaux essentiels à la valorisation du capital humain.

Concernant le capital d'entreprise, le secteur privé est dominé par l'informel et souffre d'un environnement peu favorable :

- procédures longues et coûteuses pour la création d'entreprise ;
- faibles protections contractuelles et commerciales ;
- manque d'incitations à l'investissement formel.

L'absence d'un cadre réglementaire stable décourage la prise d'initiatives, limite l'accès aux crédits et empêche l'essor de petites et moyennes entreprises.

En renforçant les fondations juridiques et institutionnelles du pays, les Comores peuvent, non seulement, mieux gérer leurs richesses, mais aussi, créer un environnement favorable à l'innovation, à la croissance et à l'inclusion sociale.

3.5 Une approche panafricaine pour renforcer l'état de droit, les institutions et la gouvernance afin d'exploiter le capital des Comores

Une approche panafricaine destinée à renforcer l'État de droit, les institutions et la gouvernance aux Comores s'appuie sur l'engagement du pays à assumer une meilleure intégration africaine, notamment à travers la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) et la Charte africaine des droits de l'Homme et des peuples. La ZLECAf offre une opportunité dont l'objectif est de dynamiser l'économie comorienne en valorisant son capital humain et naturel dans un cadre de gouvernance économique harmonisé. Par ailleurs, l'adoption et l'application de la Charte renforcent l'État de droit. La protection des droits fondamentaux n'est pas en reste. En s'alignant sur ces instruments, les Comores consolident leurs institutions et s'inscrivent dans une dynamique de développement démocratique et durable à l'échelle continentale.

3.6 Conclusion et recommandations stratégiques

L'objectif de renforcer l'État de droit, les institutions et la gouvernance aux Comores dans une perspective panafricaine impose plusieurs recommandations. Il est d'abord question de renforcer l'adhésion et la mise en œuvre effective des instruments de l'Union africaine, notamment la Charte africaine des droits de l'Homme et la ZLECAf. Ensuite, il faut institutionnaliser le dialogue avec les organes panafricains comme le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP) et la Cour africaine. Il

convient aussi d'investir dans la formation des acteurs publics et judiciaires sur les normes continentales. Enfin, l'objet consiste à promouvoir la participation citoyenne, la transparence et l'inclusion dans les politiques publiques. Ces mesures permettront aux Comores de tirer pleinement parti de leur capital humain, naturel et stratégique dans le cadre de l'intégration africaine.

BIBLIOGRAPHIE

Banque africaine de développement (BAD), 2024, Perspectives Economiques Africaines: Impulser la transformation de l'Afrique par la réforme de l'architecture financière mondiale, Abidjan.

Banque africaine de développement (BAD Direction régionale Centre, 2013, in « La transformation structurelle en Afrique centrale. Perspective historique et recommandations à moyen terme ». Revue thématique., Édition n°2, août.

Banque centrale des Comores, 2024, Note conjoncture ;

Banque centrale des Comores, 2023, Rapport annuel ;

Présidence de l'Union des Comores–Secrétariat général du gouvernement–Commissariat général au plan, 2023, Rapport national volontaire sur la mise en œuvre des ODD en Union des Comores ;

Union des Comores, 2020, Plan Comores Émergent

FMI. Consultations de 2024 au titre de l'Article IV, Première revue de l'Accord au titre de la facilité de crédit Elargie. Rapport du FMI n°24/4 ;

Banque Mondiale, 2023, Mémoire économique de l'Union des Comores : stimuler la croissance pour de plus grandes opportunités.

Fondation Héritage, 2025. Indice de liberté économique 2025. Washington, DC : Fondation Héritage.

